

## Le GEAG, la porte que doivent pousser les associations et collectivités en besoin de recrutement

Le Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises (GEAG) œuvre à la dynamisation et au développement de l'emploi du secteur associatif sur le territoire gersois



Le GEAG, la porte que doivent pousser les associations et collectivités en besoin de recrutement

Le Jeudi 8 décembre dernier, le Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises (GEAG) a organisé une journée Portes Ouvertes dans ses locaux, au 36 rue des Canaris à Auch. Cet événement était porté par le **Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs (CRGE) d'Occitanie**, à travers leur projet intitulé GEWEEK.

Après une première édition dématérialisée ayant rassemblé plus de 150 personnes autour de webinaires en ligne, l'évènement était cette année dans un format en présentiel. L'objectif de cette semaine était de créer de l'échange entre les Groupements d'Employeurs participants et les entreprises, associations, collectivités, et demandeurs d'emplois de chaque territoire. Ainsi, du mardi 6 au vendredi 9 Décembre, 17 Groupements d'employeurs ouvrent leurs portes sur 8 départements différents. Ce fut l'occasion de venir découvrir les avantages et opportunités que réservent les Groupements d'Employeurs.

En ce qui concerne notre département, trois Groupements d'Employeurs gersois ont participé à cette GEWeek. En plus du Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises, le Groupement D'Employeurs Multisectoriel 4 Saisons et le Groupement d'Employeurs Gers en Gascogne ont également ouvert leurs portes.

Le Président du GEAG, Antoine Agostini, était présent aux portes ouvertes afin d'accueillir des associations et collectivités, détenant des besoins en recrutement à temps partiel et récurrent, mais également des candidats à l'emploi, à la recherche de postes en CDD longue durée ou de CDI, ainsi que des salariés déjà en poste, souhaitant compléter leur temps de travail.

### Le Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises

Créé en 2012, le Groupement d'Employeurs des Associations Gersoises (GEAG) est une association loi 1901 qui œuvre à la dynamisation et au développement de l'emploi du secteur associatif sur le territoire gersois.

A l'initiative du **Comité Départemental de Basket du Gers**, le GEAG répondait, initialement, aux besoins exprimés par les clubs du département de coordonner l'embauche d'éducateurs sportifs sur plusieurs structures. Au vu des demandes de plusieurs autres associations du département, le GEAG a ensuite choisi de s'ouvrir à tous les secteurs d'activités. Finalement, il n'a eu de cesse de grandir et d'élargir ses services tout au long de ces 10 dernières années.

Il poursuit aujourd'hui trois missions :

#### 1. Mutualisation des salariés

L'objet principal du GEAG est la mise à disposition de salariés à temps partagé auprès d'associations adhérentes. Ce fonctionnement permet aux structures membres de mutualiser les compétences de leurs employés et de recruter des professionnels qualifiés, tout en finançant des contrats pérennes tendant vers des temps pleins. Les contrats à temps partagé ont de nombreux avantages, à la fois pour les recruteurs, afin de financer plus facilement l'emploi, et pour les salariés, qui bénéficient de plus de stabilité. Aujourd'hui, le GEAG met à disposition plus d'une vingtaine de salariés dans différentes associations du territoire.

#### 2. Gestion de l'emploi

En complément de son service de mise à disposition de salariés, depuis 2019, le GEAG propose également aux associations gersoises employeuses la réalisation de leurs bulletins de salaires.

Organisme « tiers de confiance » et partenaire du dispositif « Impact emploi association » de l'URSSAF, le GEAG réalise les fiches de paie des salariés et accompagne les associations adhérentes dans leurs démarches administratives liées à l'emploi. Dans ce cadre, c'est plus de 800 fiches de paie qui sont réalisées sur l'année.

En tant que bénévole employeur ou dirigeant d'association, la gestion du personnel peut s'avérer difficile et chronophage ; la soustraction par un tiers assure, ainsi, une sécurisation face à la complexité réglementaire et lève les freins liés à l'embauche.

### **3. Centre de Ressources et d'Information pour les bénévoles**

Labellisé Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles du Gers (CRIB) par les services de l'Etat en 2015, le GEAG encourage les initiatives associatives locales en proposant gratuitement un premier niveau d'information et de soutien.

Dans le cadre de cette mission des temps d'accompagnement et de formation à destination des bénévoles sont proposés. De plus, un réseau de points d'appui à la vie associative a aussi été développé pour faire bénéficier d'un accueil et de conseils de proximité aux associations du département.